

**Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)**  
**PROCÈS-VERBAL**

-----  
**Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021**  
-----

**Nombre de conseillers en exercice : 15      présents : 14      votants : 14**  
**Date de convocation : 02/04/2021**

\*\*\*\*

**L'an deux mille vingt et un le huit avril à 20 heures 30**

**Le Conseil Municipal de la commune de Mairé-L'Evescault dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Dorick BARILLOT Maire.**

**Présents :** Dorick BARILLOT, Patrick DECEMME, Michaël GREMILLON, Mélanie ROUX, Catherine RIBOT, Erwan BARILLOT, Isabelle BRUNET, Pierrick MARQUET, David GAUER, Emilie NIVET, Jérôme DIONNET, Nathalie GAMIN, Sylvie KUNTZ-CAURE, Sylvain MONNERON,

**Absents :** Franck PENIN,

**Secrétaire de Séance :** Catherine RIBOT

**Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales. Délibération n°3**

Après étude de l'état de notification des taux d'imposition 2021 des deux taxes directes locales et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de conserver les taux soit :

- *taxe foncière bâti* : 30.33                      - *taxe foncière non bâti* : 39.90

Le produit attendu pour l'année 2021 étant de 126 500 euros.

**Objet : Etude de devis. Délibération n°2**

M. le Maire présente un devis du SMAEP 4B d'un montant de 856.80€ TTC pour le déplacement d'un compteur d'eau potable au cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter le devis.

**Objet : Projet éolien Escofi. Délibération n°3**

M. le Maire rappelle que suite à la présentation de la société Escofi concernant le projet de 5 éoliennes dont 2 sur la commune, un avis est demandé au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décider d'émettre un avis favorable avec 11 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions

**OBJET : Comptes de gestion de l'exercice 2020 (budget principal et budgets annexes multi-services). Délibération n° 4.**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et

**Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)**  
**PROCÈS-VERBAL**

-----  
**Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021**  
-----

celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**OBJET : Vote du Compte administratif 2020. Délibération n° 5**

Après présentation par Monsieur le Maire, le compte administratif de l'exercice 2020 est adopté à l'unanimité.

**Pour le budget principal**

**Résultats de la section de fonctionnement :**

- en dépenses : 373 294.37 euros                      - en recettes : 448 347.09 euros

**Soit un excédent dégagé de 75 052.72 euros.**

**Résultats de la section d'investissement :**

- en dépenses : 182 624.39 euros                      - en recettes : 308 651.56 euros

**Soit un excédent dégagé de 126 027.17 euros.**

\*\*\*\*\*

**Pour le budget annexe du commerce**

**Résultats de la section de fonctionnement :**

- en dépenses : 1 883.96 euros                      - en recettes : 10 378.33 euros

**Soit un excédent dégagé de 8 494.37 euros.**

**Résultats de la section d'investissement :**

- en dépenses : 0 euros                      - en recettes : 13 537.18 euros

**Soit un excédent de 13 537.18 euros.**

\*\*\*\*\*

**Pour le budget annexe du Lotissement des Ouches**

**Résultats de la section de fonctionnement :**

- en dépenses : 6 872.40 euros                      - en recettes : 9 215.88 euros

**Soit un excédent de 2 343.48 euros**

**Résultats de la section d'investissement :**

- en dépenses : 130 753.65 euros                      - en recettes : 0 euros

**Soit un déficit de 130 753.65 euros**

Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)  
PROCÈS-VERBAL

-----  
Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021  
-----

**OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2020. Délibération n° 6**

**Budget principal**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, constatant qu'il apparaît un excédent de fonctionnement de 75 052.72€ euros pour le budget principal ; le Conseil Municipal décide d'affecter 25 052.72 euros en section de fonctionnement (compte 002) et 50 000 euros en section d'investissement (compte 1068) du budget 2021.

**Budget annexe du multi-services**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe concernant le multi-services ; constatant qu'il apparaît un excédent de fonctionnement de 8 494.37 euros ; le conseil municipal décide de reporter la totalité en section de fonctionnement (compte 002) du budget 2021.

**Objet : Vote du budget 2021. Délibération n° 7.**

Après étude et délibération le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2021.

**Budget principal :**

**Section de fonctionnement :**

- en dépenses et en recettes : 399 881.72 euros

**Section d'investissement :**

- en dépenses et en recettes : 286 253.65 euros.

**Budget annexe commerce :**

**Section de fonctionnement :**

- en dépenses et en recettes : 10 069.37 euros

**Section d'investissement :**

- en dépenses et en recettes : 30 537.18 euros.

**Budget annexe lotissement :**

**Section de fonctionnement :**

- en dépenses et en recettes : 254 906.51 euros

**Section d'investissement :**

- en dépenses et en recettes : 395 016.68 euros.